

**L'AFFAIRE DREYFUS ET LA
PRESSE NIÇOISE**

Par Vincent PACCHKJNI

L'affaire Dreyfus, qui dura douze ans, de 1894 à 1906, est encore perçue par les historiens comme l'événement majeur qui marqua la première moitié de la III^e République. Cependant l'Affaire, qui changea la France selon P. Boussel, qui la scinda d'après J.D Bredin, n'aurait provoqué aucun remous dans la capitale méditerranéenne. En effet, les historiens qui se sont intéressés à Nice sous la III^e République font de cet événement un épisode négligeable dans l'histoire de la cité. André Compan écrit, par exemple :

"Si l'affaire Dreyfus n'a ici que des échos assourdis..." (1)

De fait, pour parodier le titre du célèbre écrit de M. Thomas, force était de reconnaître qu'il n'y avait pas seulement une Affaire sans Dreyfus mais aussi une France sans l'Affaire. Nice ferait alors partie de cette "Troisième France", majoritaire, que les historiens s'attachent de plus en plus à faire ressortir et qui aurait été relativement bien épargnée par l'affaire Dreyfus tout au long de ces douze années. Toutefois cette "Troisième France" dont parle M. Reberieux (2) revêtirait un caractère rural non négligeable. En revanche les villes comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Grenoble, Dijon, Moulins ...eurent à subir les exactions des antidreyfusards.

Ainsi Nice, qui passa de 93 760 à 134 282 habitants de 1896 à 1906 (3) et qui comptait parmi les plus grandes villes du pays, ferait alors partie de cette "Troisième France". Hormis quelques échauffourées sans grande ampleur, il est vrai que la cité niçoise n'eut à subir aucune manifestation d'importance de la part des antidreyfusards, voire des dreyfusards.

Pouvait-on en induire pour autant que les Niçois s'étaient tenus à l'écart de cette affaire et ne s'y seraient pas intéressés ? En voyant avec quelle profusion la presse couvrit l'événement, force était de nuancer cette première analyse. D'autre part, outre l'abondance des articles, toutes les plumes du journalisme local s'impliquèrent. Citons pour le Petit Niçois, J. Riquier, Auguste Verquière, Victor Garién, Paul Dedans, Gaston Salvat... ; Léon Garibaldi, rédacteur en chef, et Jean de Malguénac furent les principaux éditorialistes de l'Eclaireur ; Charles Bovet, directeur et rédacteur en chef, J. Chambaret, Justus... animèrent la Lutte sociale. P. Melhin, que nous retrouvons tout au long de ces douze années, participa à l'Avant-garde puis à *la Défense des Alpes-Maritimes et enfin au Patriote des Alpes-Maritimes*.

Ainsi la situation de Nice serait doublement paradoxale. D'une part, grand centre urbain, la ville ferait partie de la "Troisième France" ; d'autre part, peu touchée par les manifestations, réunions, meetings, la ville connut néanmoins "la fièvre" de l'affaire Dreyfus par l'ampleur avec laquelle la presse locale s'impliqua dans l'événement. De fait, deux problèmes importants auraient dû intriguer les historiens. Premièrement comment une ville aussi importante avait-elle pu être épargnée par l'Affaire ? En second lieu, si sur le plan événementiel elle ne provoqua que peu de remous, comment induire forcément que sur le plan des mentalités les répercussions furent tout aussi minimales ? Cela revenait à s'interroger sur le rôle de la presse très florissante à cette époque depuis la loi du 9 novembre 1881.

Notre étude devait donc, à travers une analyse de la presse, s'attacher à comprendre la spécificité niçoise à l'égard de l'affaire Dreyfus. Ainsi avons-nous choisi dans la floraison des journaux de l'époque, quatre imprimés, deux quotidiens (Le Petit Niçois et L'Eclaireur) et deux hebdomadaires (La Croix des Alpes-Maritimes et La Lutte sociale) aux vues politiques assez éloignées, de manière à posséder une palette aux contrastes marqués. Les deux premiers sont républicains, l'un de tendance radicale, le second plus conservateur. Les deux hebdomadaires sont quant à eux très opposés : le premier, très critique vis-à-vis de la République se dit catholique ; le second est un journal socialiste. Toutefois pour avoir un panorama complet des différentes positions

politiques de la population niçoise, nous n'avons pas hésité à nous référer à d'autres journaux comme *Le Paillon*, *Le Rabelais*, *La Voix de Nice*, *La Vie mondaine*, *Le Rabelais*..

Notre travail consistait alors, avant de résoudre les deux problèmes précédemment posés, à déterminer comment la presse niçoise perçut l'affaire Dreyfus et quels furent les mécanismes idéologiques qui amenèrent cette perception. Tout cela ne pouvait être résolu qu'au terme d'une analyse décomposée en trois pôles d'études principaux à savoir :

- un relevé quantitatif des articles et des éditoriaux ;
- une étude qualitative de ces articles mais surtout des éditoriaux qui nous permette d'établir les positions dreyfusardes ou antidreyfusardes de chacun ;
- enfin, une analyse thématique indispensable pour expliquer ces positions

LA PLACE DE L'AFFAIRE DREYFUS DANS LA PRESSE NIÇOISE

Pour mieux cerner notre sujet il nous a paru utile en premier lieu de nous livrer au relevé quantitatif des articles de presse niçois consacrés à l'affaire Dreyfus. Le dénombrement qui pourra apparaître, aux yeux des lecteurs, quelque peu fastidieux, présente un inconvénient notable. En effet, cette partie qui devrait être, par sa rigueur, la plus irréprochable possible pourra se révéler par des erreurs personnelles éventuelles, mais surtout par l'absence de la prise en compte des nombreux journaux locaux incommunicables, sujette à des rectifications futures. En ce qui nous concerne nous nous sommes principalement attachés à l'étude des quatre journaux qui sont *Le Petit Niçois*, *L'Eclaireur*, *La Lutte sociale* et *La Croix des Alpes-Maritimes*.

Pour ce faire et dans un souci de cohérence, nous distinguerons, d'une part entre les trois grandes périodes qui délimitèrent l'Affaire et, d'autre part, entre la presse quotidienne et hebdomadaire. Nous chiffrerons ainsi, pour chaque journal, le nombre d'articles et d'éditoriaux, puis nous en analyserons leur proportion. Mais il nous faudra, auparavant, indiquer les sources d'informations qui irriguaient la presse locale.

I - LE NOMBRE D'ARTICLES ET D'EDITORIAUX

Les journaux, et plus encore les quotidiens que les hebdomadaires, puisaient leurs informations à trois sources principales : l'agence Havas qui commençait à s'imposer dans ce domaine, les journaux parisiens et surtout les correspondants spéciaux de Paris. Les deux quotidiens possédaient tous les deux leurs correspondants. *Le Petit Niçois* (4) parlait même de son "agence particulière de Paris" dirigée par J. Moro, tandis que *L'Eclaireur* se contentait d'évoquer son "correspondant de Paris"(5)

Tous les journaux pris en compte par notre étude se sont exprimés sur l'affaire Dreyfus. Sous réserve d'oublis ou d'erreurs, nous pouvons chiffrer, pour chacun d'eux, le nombre d'articles et d'éditoriaux s'y référant. De 1894 à 1906, *Le Petit Niçois* a consacré à peu près 700 articles et 40 éditoriaux. *L'Eclaireur* pour sa part en compte respectivement 500 et 70 environ. Les hebdomadaires, quant à eux, au caractère politique, voire polémique plus accentué, s'en tinrent principalement à des articles de fond, réagissant au gré des rebondissements de l'Affaire plus qu'à des articles d'informations. Nous avons ainsi recensé pour *La Croix des Alpes-Maritimes* 36 articles d'informations et une centaine environ d'articles de fond (éditoriaux compris). *La Lutte sociale*, qui ne commença sa parution qu'au mois de janvier 1897, compte pour sa part une quarantaine

d'articles de fond et une trentaine d'articles d'informations. En bref, des centaines d'articles et d'éditoriaux émaillèrent ces journaux durant cette période. Toutefois ces interventions se produisirent selon les temps forts de l'Affaire.

1. 1894-1896. Une rubrique exceptionnelle

LES QUOTIDIENS

Le Petit Niçois et L'Eclairer totalisèrent du 30 octobre 1894 au 23 novembre 1896, 79 articles et 9 éditoriaux soit 39 et 4 pour le premier et 40 et 5 pour le second. La relative faiblesse de ces chiffres s'explique par le fait que cette affaire, durant cette période, ne déborda pas de son cadre juridique.

LES HEBDOMADAIRES

Nous ne possédons pour cette période que le relevé quantitatif de *La Croix des Alpes-Maritimes* qui n'est que de 6 articles de fond dont trois éditoriaux.

Au total, de 1894 à 1896, les articles et les éditoriaux ne dépassèrent pas, au point de vue quantitatif, la simple couverture d'un grave fait divers. Ce ne fut qu'avec l'éclatement véritable de l'affaire Dreyfus, lors des trois années suivantes, que leurs nombres augmentèrent très fortement.

2. 1897-1899. Une rubrique immuable

LES QUOTIDIENS

Cette période délimite les temps forts de l'Affaire. Ce furent durant ces trois années que la remise en cause de la culpabilité de Dreyfus allait prendre toute son ampleur face à l'hostilité ou à l'indifférence d'une grande partie de la population française. La presse se fit, à Nice comme ailleurs, le héraut de ces tensions. Du 7 octobre 1897 au 24 septembre 1899 nous avons pu recenser 923 articles et 80 éditoriaux dont 465 et 25 pour Le Petit niçois et 458 et 63 pour L'Eclairer.

LES HEBDOMADAIRES

Proportionnellement, la participation des hebdomadaires fut très forte elle aussi. La Croix des Alpes-Maritimes compte effet, 65 articles de fond ou éditoriaux et 55 articles d'informations, La Lutte sociale en compte pour sa part 56, dont 41 et 15.

En bref, l'acmé de l'affaire Dreyfus que marquèrent les années 1897 mais surtout 1898 et 1899 fut relativement bien rendue par l'abondance des articles de la presse niçoise. Cette dernière se montra fort peu intéressée par la suite de cette affaire qui se termina en 1906.

3. 1900-1906. Une rubrique occasionnelle

A partir de la fin du procès de Rennes et jusqu'à la réintégration de Dreyfus dans l'armée, le 22 juillet 1906, l'Affaire s'acheva dans l'indifférence quasi-générale de la presse niçoise.

LES QUOTIDIENS

Très peu d'articles informèrent les lecteurs, sans doute saturés, des suites juridiques de l'affaire. La tentative de Jaurès à la Chambre pour relancer le débat en avril 1903. l'affaire Wessel et le procès Dautriche ne provoquèrent que très peu d'échos dans les colonnes des quotidiens. Enfin, l'arrêt de la Cour de Cassation le 12 juillet 1906 et la réintégration de Dreyfus dans l'armée ne donnèrent lieu qu'à une dizaine d'articles assez brefs en deuxième page.

De même les éditoriaux directement consacrés à l'affaire furent très peu nombreux. Nous en avons dénombré k soit 2 pour Le Petit niçois et 2 pour son concurrent.

LES HEBDOMADAIRES

Les hebdomadaires ne se montrèrent guère plus concernés. Nous comptons, en effet, 31 articles, soit 20 parus dans *La Croix des Alpes-Maritimes* et 11 dans le journal socialiste.

Ainsi durant ces douze années, les lecteurs niçois furent informés par des centaines d'articles concernant l'affaire Dreyfus. Cependant, recensés, ces derniers n'apportent aucune précision quant à leur ampleur dans les colonnes des journaux niçois. Simples articulets ou articles-fleuves ceux-ci variaient en fonction de l'importance des événements.

II - LA PROPORTION DE L'AFFAIRE DREYFUS DANS LA PRESSE NIÇOISE

Dans l'ensemble, la place de l'affaire Dreyfus dans la presse niçoise doit être nuancée. Passé l'émoi provoqué par l'arrestation d'un officier juif espion puis sa condamnation, il fallut attendre une fois encore les événements de 1898 et de 1899 pour assister à l'accroissement sensible de la longueur des articles.

De 1894 à 1896 la proportion des articles consacrés à l'affaire Dreyfus ne dépassa pas les 10 % de la pagination des journaux, excepté durant le premier procès de Dreyfus (19-22 décembre 1890 où des pourcentages de 20 % furent atteints, notamment en ce qui concerne les quotidiens. Cependant ce furent surtout les événements cruciaux de l'Affaire dans les années 1898 et 1899 Qui contribuèrent à accroître la proportion des journaux niçois. Les informations concernant les déclarations et les démarches de Scheurer-Kestner en faveur du condamné accaparèrent durant quelques jours 10 % en moyenne des quotidiens niçois. Mais ce fut surtout à la faveur des trois procès successifs, celui d'Estérahazy, de Zola et celui de Dreyfus à Rennes, que la pagination des journaux et celle principalement des quotidiens allait être la plus sollicitée.

Lors du procès d'Estérahazy, Le Petit Niçois et L'Eclaireur consacrèrent durant deux jours (les 11 et 12 janvier 1898) près d'un quart de leurs colonnes à cet événement. La Croix des Alpes-Maritimes et la Lutte sociale en consacrèrent pour leur part près de 20 %. Le procès Zola atteint les mêmes chiffres dans un temps toutefois plus long (du 7 au 23 février 1898). Mais ce fut indéniablement le procès de Rennes qui mobilisa le plus grand nombre et le plus longtemps les colonnes des journaux niçois. Le pourcentage put atteindre, en effet, 35 voire 40 % de la pagination des journaux et notamment des quotidiens.

Au total quelles constatations pouvons-nous faire au sujet de ce relevé quantitatif ? Deux remarques s'imposent. D'une part, la presse niçoise a tenu régulièrement ses lecteurs au fait du développement de l'affaire Dreyfus, et ce de 1894 à 1906, même si, à partir de 1900, les renseignements furent distillés avec de plus en plus de parcimonie. D'autre part, contrairement à la

pression parisienne et à des journaux comme Le Figaro, La Libre Parole, L'Intransigeant... la presse niçoise se contenta de rapporter les événements et non de les provoquer. Ainsi, aussi nombreux et longs que furent ces articles, ils ne firent que suivre les temps forts de l'Affaire, c'est-à-dire les crises et les procès qui la ponctuèrent. De même les éditoriaux conclurent souvent ces temps forts mais ne les précédèrent jamais. En bref, la presse niçoise, pour mobilisée qu'elle fût, évita les excès de la presse parisienne, se limitant à enregistrer les oscillations qui la parcoururent. Ceci pourtant ne signifie pas que les journaux niçois restèrent neutres. L'étude qualitative des articles et des éditoriaux démontre au contraire leur implication dans l'affaire Dreyfus.

ETUDE QUALITATIVE DES ARTICLES ET DES EDITORIAUX

La position antifreyfusarde de la presse niçoise n'apparaît pas très originale au vu du pourcentage donné par M. Rebérioux faisant ressortir cette tendance au niveau national. Excepté La Lutte sociale qui se rallia, du bout des lèvres, à la cause dreyfusarde, tous les autres journaux se retrouvèrent dans le camp opposé malgré leurs différences politiques. Cette position majoritaire fut cependant nuancée par tout un dégradé idéologique, allant de l'antidreyfusisme le plus outrancier au plus pâle. D'autre part ce camaïeu idéologique évolua, au sein d'un même journal, au gré des trois époques qui marquèrent l'affaire Dreyfus. De fait, l'étude des articles et des éditoriaux souligne une hostilité certaine à l'égard des dreyfusards, de la part des journalistes niçois, qui virent en eux des agents volontairement déstabilisateurs des institutions françaises.

I - ETUDE QUALITATIVE DES ARTICLES

1. Les hebdomadaires

Sans revenir sur leur nombre restreint, les articles d'information des hebdomadaires, par leur caractère partial, s'apparentaient à des plaidoyers en faveur de la révision du procès Dreyfus ou à des réquisitoires antidreyfusards.

Ainsi pour un même fait, le suicide du colonel Henry, reconnu d'avoir fabriqué des "faux" contre Dreyfus, pouvons-nous lire dans *La Lutte sociale* :

"Le lieutenant-colonel Henry a fini par avoir de la franchise. (6) Mais il a châtié ce nouveau vice par la peine de mort."

Et, par contraste dans *La Croix des Alpes-Maritimes* :

"Henry fut un imprudent, un étourdi, il a chèrement expié sa faute ; mais c'était un loyal soldat." (7)

En revanche, l'analyse des articles des quotidiens pose plus de problèmes.

2. Les quotidiens

Les quotidiens niçois attribuaient deux qualités principales à leurs articles d'information. D'une part ils devaient être les plus précis possibles, d'autre part leur impartialité devait être patente. Si le premier caractère se révéla effectivement exact, le second, par contre, pose problème. En effet, l'utilisation faite par les quotidiens niçois des comptes-rendus de l'agence Havas et des articles pris dans la presse parisienne et l'empreinte idéologique qui transparait à travers ceux provenant des envoyés ou correspondants spéciaux dénotent d'emblée un antidreyfusisme latent.

Dans ce domaine L'Eclaireur plus que Le Petit Niçois se montra d'un parti-pris évident.

Ainsi par exemple, le quotidien, qui utilisait des articles pris dans les journaux parisiens antidreyfusards et dreyfusards, écrivait le 15 novembre 1897 :

"Bien entendu la reproduction de ces articles, provenant des organes les plus divers n'influe en rien sur la ligne politique de L'Eclaireur. C'est simplement de l'information." (8)

Cependant du 26 janvier au 26 février 1898 nous pouvons compter 40 articles antidreyfusards émanant de La Libre Parole, de L'Intransigeant, du Gaulois, de La Patrie... pour seulement 3 issus de L'Aurore dreyfusarde.

De même par leurs dénnotations ou leurs connotations les articles des envoyés spéciaux soulignaient un antidreyfusisme latent de la part des deux quotidiens.

LES DENOTATIONS

J. Moro correspondant du Petit Niçois faisait souvent part de ses opinions à ses partenaires niçois. Ainsi à propos d'une révision éventuelle, nous pouvons lire :

"Il resterait à savoir si cette révision amènerait à reconnaître l'innocence de Dreyfus. Nous en doutons..." (9)

Le correspondant de L'Eclaireur faisait preuve d'encore moins de réserve. Lors du procès Zola celui-ci écrivait :

"Un des principaux organes du syndicat Dreyfus, Le Siècle, ayant entre autres assertions mensongères..." (10)

Ces prises de positions révélatrices d'un antidreyfusisme ambiant étaient relayées par un vocabulaire, choisi ou inconscient, qui, par ses connotations, allait dans le même sens.

LES CONNOTATIONS

Les comptes-rendus de L'Eclaireur étaient à ce sujet très significatifs. Lors du procès Zola nous pouvions lire, par exemple :

"Zola, très pâle, traverse la grille, monte les degrés conduisant au Palais (...) Rochefort gravit les marches conduisant de la Place Dauphine à l'intérieur du Palais, aux cris de "Vive Rochefort." (11)

Une analyse sommaire de ce passage, nous fait percevoir sans difficulté la distribution des rôles qu'établit le correspondant de L'Eclaireur. Zola, accusé, est d'emblée condamné. Il est "pâle", signe à la fois d'un homme qui a peur et qui se sent coupable. La façon qu'il a de se rendre au tribunal ne permet d'ailleurs pas d'en douter. Il "monte par degrés" comme on monte à l'échafaud. L'arrivée de Rochefort en revanche, est tout autre. Sous les ovations d'un public ("Vive Rochefort"), il "gravit" en conquérant les marches. Ce verbe souligne à la fois la détermination et l'ardeur de l'ex-communard. Aussi, alors que Zola semble hésitant ou peiner sur son chemin de croix, Rochefort pourtant de dix ans son aîné, gravit en jeune héros triomphant les marches du Palais.

En bref, le contenu et l'utilisation faite par la presse niçoise des informations, donnent déjà un avant-goût révélateur de sa position majoritairement antidreyfusarde. Reste qu'une analyse des éditoriaux nous permettra de nous faire une opinion plus précise sur l'idéologie adoptée par chacun des journaux étudiés.

II - ETUDE QUALITATIVE DES EDITORIAUX

Cette analyse constituait à nos yeux l'intérêt capital de notre étude. En effet, c'est par elle que nous pouvions percevoir les attitudes respectives des journalistes niçois face à l'affaire Dreyfus. Dans l'ensemble, celles-ci se réduisirent à un concert d'indignation adressé d'abord à Dreyfus, puis aux dreyfusards. Face à cette harmonie idéologique, *La Lutte sociale* apparut, à partir de 1898, comme le soliste perturbateur, semant de couacs (salutaires) la partition antidreyfusarde. Toutefois, cette dernière, jouée sur tous les modes, de l'antidreyfusisme piano au fortissimo, connut des dissonances, accentuées encore par sa durée. L'analyse des éditoriaux, en fonction des trois grandes périodes qui délimitèrent l'affaire, devait faire ressortir tous les contrastes qui nuancèrent l'antidreyfusisme de la presse niçoise.

1.1894-1897. Un chœur unanime : la condamnation du traître

Depuis l'arrestation de Dreyfus, le 15 octobre 1894, jusqu'au fameux "J'accuse" de Zola, le 13 janvier 1898, la presse niçoise dans son ensemble s'éleva contre les tentatives de Mathieu Dreyfus, frère de l'accusé, de Bernard Lazare puis de Scheurer-Kestner pour attirer l'attention de l'opinion publique sur le fait qu'une erreur judiciaire ait pu être commise à l'encontre de l'officier arrêté.

Le Phare du littoral par l'entremise de G. Salvat écrivait :

"Dreyfus a été condamné par des gens de coeur et d'honneur..." (12)

Hardy Ploday, rédacteur du *Rabelais* s'exclamait le 4 décembre 1897 :

"Va-t-on en avoir bientôt fini avec toutes ces ignominies qui se trament autour de l'affaire Dreyfus ?" (13)

Un journaliste de *La Croix des Alpes-Maritimes* lui faisait écho :

"Le cauchemar doit prendre fin ! Qu'on en finisse ! Assez I Assez !" (14)

Le journal socialiste, *La Lutte sociale*, qui commençait sa parution n'était pas plus tendre :

"On remue de la boue à Paris ! La juiverie veut sauver le traître Dreyfus et ne parvient qu'à jeter des éclaboussures à droite et à gauche..." (15)

Ainsi, à la fin de l'année 1897, l'unanimité concernant la culpabilité de Dreyfus persistait, en dépit du fait que certains comme *Le Petit Niçois* n'hésitaient pas à réclamer un nouveau procès public pour faire éclater la forfaiture du "traître" au grand jour.

Les deux années qui suivirent allaient créer des divergences au sein de la presse niçoise à propos de la culpabilité de Dreyfus.

2. 1898-1899. Les premières fractions

Le glissement de l'Affaire du plan juridique au plan politique allait créer des dissensions au sein de la presse niçoise. Néanmoins ces divergences, pour fortes qu'elles furent, ne remirent jamais en question l'antidreyfusisme des journalistes. Excepté La Lutte sociale qui s'engagea à petit pas dans la voie dreyfusarde, tous restèrent convaincus, et ce jusqu'au procès de Rennes -même si à ce moment certains l'étaient plus par conviction idéologique que par certitude juridique-, de la culpabilité de Dreyfus.

LES ANTIDREYFUSARDS

Jusqu'au procès de Rennes (7 août-9 septembre 1899) la plupart des journaux niçois restèrent convaincus de la culpabilité de Dreyfus. Cette conviction fut cependant différemment exprimée par la presse locale.

Certains comme Le Petit niçois ou Le Progrès de Nice et du Littoral (que nous avons qualifié de "neutres"), après le suicide du colonel Henry et devant le glissement politique de l'affaire, s'en tinrent toujours aux arrêts des autorités compétentes. Ainsi l'arrêt rendu par la Cour de Cassation le 3 juin 1899. qui renvoyait Dreyfus devant un nouveau tribunal militaire, fut bien accueilli par ces journaux qui évitèrent de prendre parti pour les défenseurs ou les adversaires de Dreyfus. Le Petit Niçois écrivait :

"Il faut (...) bien se mettre dans l'esprit que l'arrêt de la Cour de Cassation n'innocente, ni ne condamne Dreyfus..." (16)

De fait, si ces journaux acceptèrent la nouvelle condamnation de Dreyfus à Rennes, ils accueillirent avec la même satisfaction la grâce présidentielle qu'accorda Loubet au condamné.

"Pour notre part, nous nous sommes inclinés devant l'arrêt du Conseil de Guerre (...). De même nous voyons dans ce que vient de faire le gouvernement une intention de pacification à laquelle nous applaudissons de tout cœur." (17)

A côté de cet antidreyfusisme "légaliste" un antidreyfusisme modéré représenté par L'Eclaireur et La Croix des Alpes-Itariques adoptait parfois une attitude plus tranchée.

Ces journaux acceptèrent, en effet la révision du procès Dreyfus, mais n'eurent de cesse de s'opposer aux travaux de la Cour de Cassation. L. Garibaldi, pour L'Eclaireur, n'hésitait pas à écrire, le 22 mars 1899 :

"S'il restait tant soit peu de prestige à la justice en France, il faut convenir qu'elle l'a totalement perdu au cours de cette fameuse instruction sur la demande en révision du procès Dreyfus".(18)

Dans ce contexte la condamnation de Dreyfus à Rennes donna entièrement satisfaction à ces journaux qui dénoncèrent très violemment la grâce présidentielle :

"M. Loubet ouvre toutes grandes les portes de sa prison à ce traître infâme, à ce juif deux fois condamné par les juges les plus impartiaux et les plus compétents." (19) .

Cet antidreyfusisme modéré contrastait fortement avec un antidreyfusisme viscéral, antirévissionniste, défendu par quelques hebdomadaires niçois. Parmi eux Le Paillon, L'Avant-Garde, La Voix de Nice, L'Aigle de Nice. Ces journaux déniaient à la Cour de Cassation toute compétence "pour réviser un procès dont le jugement a été prononcé par un Conseil de Guerre. "Après l'arrêt très mal accepté du 3 juin 1899 ces journaux se rallièrent en bloc au verdict de Rennes. Ainsi dans cette ambiance majoritairement antidreyfusarde, La Lutte sociale fit figure de cavalier seul.

LA LUTTE SOCIALE DREYFUSARDE

Après s'être rangé grâce à l'influence de Jaurès sous la bannière dreyfusarde, l'hebdomadaire défendit Zola et commença à Nice à répandre ces idées en faveur de l'innocence de Dreyfus.

"Seuls dans la presse niçoise nous avons pris nettement position pour la question Dreyfus. L'innocence du condamné nous parut évidente." (20)

Cependant ce journal entendit élargir le débat et ne pas s'en tenir strictement à prouver l'innocence du "martyr de l'île du Diable". De fait après le procès Zola, C. Bovet écrivait :

"Honte à Dreyfus, mais gloire à l'œuvre et au courage de Zola !" (21)

Dans l'ensemble, en dépit de La Lutte sociale, la presse niçoise resta, jusqu'au procès de Rennes, majoritairement antidreyfusarde, soit à cause des preuves qu'on présentait comme accablantes au détriment de Dreyfus, soit par idéologie nationaliste. Les années suivantes, où la faiblesse voire l'inanité du dossier d'enquête fut mise à jour par la Cour de Cassation, firent éclater le bloc antidreyfusard entraînant, d'une part, un durcissement de position des plus antidreyfusards et, d'autre part, le ralliement d'une partie des neutres et des modérés à l'arrêt du 12 juillet 1906 réhabilitant Dreyfus. Ces derniers rejoignaient ainsi, moins par conviction que par lassitude, la position de la Lutte sociale.

3. 1900-1906. Un bloc éclaté

Ces six dernières années, qui s'achevèrent avec la réhabilitation et réintégration de Dreyfus dans l'armée au grade de commandant, le 22 juillet 1906, marquent la volonté de la part des quotidiens niçois de ne plus participer à l'Affaire. Ainsi, l'arrêt de la Cour de Cassation fut accepté avec soulagement. L'Eclaireur, reprenant un commentaire de La République française " écrivait:

"Nous n'avons pas besoin de dire que nous nous inclinons devant l'arrêt de la Cour de Cassation..." {22)

A l'opposé la plupart des hebdomadaires campèrent sur leurs anciennes positions antidreyfusardes, voire les renforcèrent. La Croix des Alpes-Maritimes prophétisait, le 8 décembre 1901 :

"La lumière va se faire aveuglante pour tous, pour les faibles et les naïfs qui crurent un moment qu'il s'agissait vraiment d'une erreur judiciaire..." (23)

Des hebdomadaires comme Le Patriote des Alpes-Maritimes ou L'Action patriotique, ne se satisfaisaient pas de l'arrêt de la Cour de Cassation et continuaient leur combat antidreyfusard :

"Gracié par la clémence présidentielle, légalement réhabilité, Dreyfus demeure naturellement le même homme (...) Notre mépris et notre haine sont, comme au premier jour, irréductibles. C'est notre raison de vivre que cette haine et ce mépris." (24)

Au total, tout au long de l'affaire Dreyfus, la majorité de la presse niçoise fut antidreyfusarde. Hormis La Lutte sociale qui, à partir de 1896, se rallia sans enthousiasme aux côtés des partisans de la justice et les deux quotidiens, Le Petit Niçois et L'Eclaireur qui acceptèrent, mal à l'aise, la réhabilitation de Dreyfus, tous les autres journaux restèrent hostiles à Dreyfus et aux dreyfusards. Cependant, progressivement, les enjeux de l'Affaire se déplacèrent. La culpabilité ou l'innocence du prisonnier de l'île du Diable apparut bientôt comme le prétexte à l'affrontement de deux idéologies.

L'étude thématique des éditoriaux nous permet de mieux comprendre alors tous les enjeux que cette affaire impliqua et les causes qui amenèrent les journaux niçois, comme 90 % de la presse nationale, à devenir antidreyfusards.

ETUDE THEMATIQUE

Très vite, les démarches des partisans de la justice furent perçues comme des tentatives délibérées de déstabilisation, par les journalistes niçois, des institutions de la France : la justice et surtout l'armée. Dès lors, si la plupart d'entre eux souhaitèrent très tôt l'épilogue de cette affaire et semblèrent s'éloigner de ses enjeux politiques, ils ne purent échapper en revanche, aux changements idéologiques qu'elle provoqua. L'étude thématique nous conduit donc dans un premier temps à considérer la structure mentale qui détermina, pour une part considérable, l'attitude antidreyfusarde des journalistes niçois et, dans un second temps, à voir si cette structure mentale correspondait aussi à celle de la population niçoise.

I - PATRIOTISME ET NATIONALISME

Indiscutablement le patriotisme charpentait la mentalité de l'époque. La victoire prussienne qui permit la chute du Second Empire et la naissance de la III^e République, mais qui ôta au territoire français l'Alsace et une partie de la Lorraine, l'exacerba encore.

L. Garibaldi pour L'Eclaireur semblait résumer cette situation :

"Au fond des cœurs demeure vivace l'espoir de revanche. On ne sait pas quand elle viendra, mais on compte sur la justice immanente des choses." (25)

Les journalistes du Petit Niçois lui faisaient écho, le 17 janvier 1898 :

"Dans nul autre pays, on ne se passionne autant pour l'idée de Patrie." (26)

Seuls les journalistes de La Lutte sociale semblaient se démarquer quelque peu de cet amour de la France. Toutefois nous pouvons lire, le 11 décembre 1898 :

"Nous aimons la France, nous la voulons grande et prospère, mais nous pensons que le véritable patriotisme réside dans le cœur des hommes libres..." (27)

Ce patriotisme exacerbé s'accompagnait à la fois de la peur des pays frontaliers comme l'Allemagne, l'Italie, voire de l'Angleterre, et parallèlement de la haine contre les espions, symboles d'une menace permanente sur le sol de la France.

Un journaliste de *La Croix des Alpes-Maritimes* s'en prenait, par exemple, violemment, le 4 novembre 1894, à "l'orgueil britannique. "Plus dures, en revanche étaient les diatribes contre les espions et notamment les traîtres-espions.

Ainsi à l'annonce de l'arrestation de Dreyfus, *La Croix des Alpes-Maritimes* titrait :

"Un officier vient de vendre la France !" (28)

A. Verquière, tout aussi indigné s'interrogeait, stupéfait :

"Est-il possible, est-il vrai qu'il s'est trouvé un soldat, un officier français qui ait consenti à trahir son pays pour quelques poignées d'or ?..." {(29)

• V. Garien surenchérisait quelques temps après :

"Un jour lorsque Dreyfus s'évadera de l'île de Sainte-Marguerite, comme s'en est évadé Bazaine, ou de l'île de Ré ou de l'île de Nou, et que, le rencontrant par le monde, vous lui cracherez à la figure, sachez bien que ce n'est pas un Français que vous flétrirez de ce suprême outrage, non pas même un Allemand, mais un lâche sans patrie, hors de la France et hors de l'humanité." (30)

Toute cette hostilité nourrie à l'encontre des Etats voisins et des espions se cristallisa, lors de l'Affaire, sur les défenseurs de Dreyfus.

1.Un syndicat cosmopolite

Les défenseurs de Dreyfus, dont certains étaient d'origine juive comme B. Lazare, Reinach... apparurent très tôt comme un "syndicat" organisé, stipendié par l'étranger, auquel la plupart des journaux parisiens, relayés par une grande partie de la presse provinciale dont la presse niçoise, prêtèrent l'intention de détruire les institutions juridiques et militaires françaises.

Le "syndicat" dreyfusard devint très tôt l'exutoire dans lequel se déversèrent tous les fantasmes nourris par les sentiments xénophobes et antisémites de l'époque. Jusqu'au procès de Rennes tous les journaux niçois se servirent de ce terme pour dénoncer les partisans de la justice. Après seuls les journaux nationalistes continuèrent à l'utiliser.

LE SYNDICAT

A. Verquière dénonçait dans *Le Petit Niçois*, le 15 décembre 1897, "ce syndicat malfaisant qui comprend une bande d'informateurs étrangers, vivant en France et stipendiés par la triple caisse que l'on sait..." Pourtant les journalistes de ce quotidien n'étaient pas les plus virulents en la matière. L. Garibaldi, par exemple n'hésitait pas à s'en servir très souvent : "Périssent l'Armée, périssent la France mais que le syndicat Dreyfus triomphe". (31)

Les journalistes de *La Croix des Alpes-Maritimes*, ceux de *La Lutte sociale*, ceux de *L'Aigle de Nice* n'échappèrent pas à ce vocabulaire né dans les colonnes des journaux antisémites parisiens. Notons toutefois que l'hebdomadaire socialiste, *La Lutte sociale* abandonna assez vite cette

formule. Après le procès de Rennes d'ailleurs, seuls les journaux les plus farouchement antidreyfusards continuèrent à agiter le spectre d'un "syndicat". Le 16 mars 1905. E. Roche, de L'Action patriotique, dénonçait encore :

"Cette formidable coalition de la juiverie, du protestantisme, du franc-maçonnerie..."(32)

Cette idée d'un syndicat complet trouva donc à Nice un terrain propice à son développement. La cause principale qui permit cela fut, indiscutablement, l'antisémitisme très présent en cette fin du XIXe siècle. Le fait que Dreyfus et une partie de ses défenseurs étaient d'origine juive contribua très tôt à fausser le combat judiciaire en faveur de sa réhabilitation. En effet si certains journaux niçois refusèrent, comme Le Petit Niçois et La Vie mondaine, d'envisager l'Affaire sous l'angle de la race du condamné, d'autres, en revanche, et les plus nombreux, ne tardèrent pas à mettre en avant l'origine de Dreyfus et de ses défenseurs.

Ainsi des journaux comme WEclaireur et La Lutte sociale (qui ne se départit jamais d'un certain antisémitisme) n'hésitèrent jamais à dénoncer les juifs.

B. Bovet, de l'hebdomadaire socialiste avouait :

"Je n'aime pas les juifs !" (33)

De même L. Garibaldi, pour L'Eclaireur, s'en prenait violemment

"aux israélites qui ont entrepris de parvenir, coûte que coûte, à faire réviser le procès Dreyfus et qui ont unis leurs efforts pour semer le doute et l'alarme dans le pays..." (34)

...

La *Croix des Alpes-Maritimes*, L'Avant-Garde, La Voix de Nice... ne ménagèrent pas non plus leurs critiques à l'égard des juifs. Le cas le plus intéressant reste la parution du Paillon qui se proclama ouvertement, le 2 mars 1899, "Journal nationaliste et antijuif". Dirigé par le marquis de Boudha, ce journal dénonça avec une violence égale à celle de La Libre Parole et de L'Intransigeant le rôle des Israélites en France. Le 24 mars 1899t par exemple, les Niçois pouvaient lire :

"Nice et tout le littoral sont envahis par les juifs. La lèpre judaïque s'est étendue chez nous, immense, hideuse..." (35)

Des hebdomadaires comme La Défense des Alpes-Maritimes relayèrent bientôt ce journal. Ainsi l'antisémitisme, très présent dans les colonnes de la majorité des journaux niçois, permit de donner à l'Affaire un caractère idéologique et de fausser ainsi l'opinion qu'on pouvait en avoir au niveau judiciaire. De fait, ce n'était plus tant la culpabilité de Dreyfus qui posait problème mais l'oeuvre du "syndicat cosmopolite" qui cherchait à déstabiliser la France.

L'OEUVRE DU SYNDICAT

L'oeuvre des partisans de la justice apparut très tôt comme une entreprise de sabotage national. La presse niçoise, très sensible aux rumeurs venues de Paris, leur fit écho très fidèlement, jusqu'au procès de Rennes au moins. En défendant la chose jugée mais surtout l'armée, objet de tous les soins, les journaux niçois entendaient prouver leur patriotisme.

Tout au long de ces douze années, la référence à l'autorité de la chose jugée fut maintes fois reprise par les partisans de l'ordre qui tentaient, de cette manière, de clore le débat concernant la culpabilité de Dreyfus. Toutefois une analyse plus détaillée nous dévoile qu'elle ne fut qu'un prétexte propre à servir leur idéologie. En effet, les antidreyfusards les plus convaincus ne tardèrent pas, après le 3 juin 1899, à la critiquer, lorsque, par ses arrêts, elle heurtait leur conviction nationaliste.

En revanche, les journalistes niçois, excepté La Lutte sociale, ambiguë sur ce point, refusèrent toujours la remise en cause de l'institution militaire par les dreyfusards. En critiquant la parole des différents généraux qui se succédèrent à la barre durant les procès afférents à l'Affaire pour affirmer la culpabilité de Dreyfus, les partisans de la justice soulevèrent l'indignation et la colère de la presse niçoise. Objet d'un véritable culte, l'honneur de l'armée empêcha longtemps les journalistes de cette ville de détacher l'Affaire de ses enjeux idéologiques et d'accepter l'innocence de Dreyfus.

Lors des premiers doutes sérieux émis par les dreyfusards concernant l'innocence de Dreyfus, L. Garibaldi, scandalisé, s'exclamait :

"Est-il possible de croire que le ministre de la Guerre, le chef de l'Etat-Major, des officiers généraux aient pu soupçonner un des leurs (...) sans posséder des preuves accablantes, sans que l'évidence leur crevât les yeux ? Est-il admissible que Dreyfus eût été arrêté, emprisonné (...) s'il avait par une défense indignée et désespérée, fait entrer le doute dans l'âme des officiers..." (36)

Cette analyse perdura jusqu'au procès de Rennes et empêcha de considérer l'affaire Dreyfus sans passion. Les nationalistes, après 1900, utilisèrent encore cette remise en cause de l'honneur de l'armée par les dreyfusards pour défendre leurs idées. J. Soury, de L'Action patriotique, clamait le 26 juillet 1906, "son mépris des traîtres qui ont avili l'Armée."

Seule la Lutte sociale qui "avait elle aussi le culte de l'armée" sut pourtant dénoncer les

"lieutenant assassin, capitaine traître, commandant plus ou moins félon, noceur et diffamateur, colonel faussaire, colonel policier, généraux aux allures louches..." (37)

En somme la France, blessée dans son orgueil, se sentit menacée par des gens qui, pour prouver l'innocence d'un homme, n'hésitaient pas à dénoncer la parole des militaires, gardiens du pays et héros probables d'une prochaine revanche. Cependant, les enjeux idéologiques donnés à l'affaire furent, après le procès de Rennes, rejetés par une partie de la presse niçoise qui, sans renier son patriotisme, accepta l'innocence de Dreyfus, du moins sa réhabilitation. Dès lors, devant l'intransigeance d'une poignée d'irréductibles qui, également par patriotisme, refusèrent cette réhabilitation, une fraction devint inévitable au sein de l'ancien bloc antidreyfusard.

2. Patriotisme ou nationalisme

L'affaire Dreyfus sépara les tenants du patriotisme. A Nice, une distinction s'opéra parmi la presse antidreyfusarde, entre ceux qui voyaient, dans cette notion un idéal et ceux, les nationalistes, qui s'en servaient à des fins politiques.

Ainsi à partir de 1900, les journalistes niçois qui acceptèrent la réintégration de Dreyfus dans l'armée se heurtèrent à ceux qui refusèrent cette réhabilitation par patriotisme. Néanmoins les premiers, rejetant l'utilisation politique de cette notion n'entendirent pas se départir de leur amour

pour la France. R. de Fabron, du Petit Niçois, rappelait, le 2 juin 1900 que "nul n'avait en France le monopole du patriotisme" et d'ajouter :

"Nous souhaitons la France grande, forte, unie et apaisée. C'est le vrai patriotisme". (38)

Dans le même temps G. Salvat dénonçait les nationalistes comme des "cerveaux brûlés, des déséquilibrés, et un quarteron d'incompris..." (39)

A l'opposé des journalistes de L'Action patriotique restaient convaincus d'être les garants du vrai patriotisme. Commentant la réhabilitation de Dreyfus, E. Roche écrivait :

"Ma conviction comme la votre, comme celle de tous les nationalistes, demeure inaltérée et inaltérable..." (40)

En bref, la presse niçoise dans son ensemble, hormis La *Lutte sociale*, devint au gré des remises en question provoquée par les défenseurs de Dreyfus, presque naturellement antidreyfusarde. Dès lors, le thème répandu par la presse parisienne d'un syndicat ayant comme finalité, à travers les critiques adressées aux institutions, le bouleversement de la France tout entière et la division du pays, trouva, grâce aussi à un antisémitisme ambiant un large écho dans les colonnes des journaux niçois. Toutefois, lassée sans doute par la longueur exceptionnelle de l'Affaire, une majorité de la presse antidreyfusarde (notamment les quotidiens) accepta la réhabilitation du "traître". De fait, comme dans les autres villes françaises, l'Affaire provoqua une fracture politique au sein de la presse antidreyfusarde. Dès lors ne pouvant pas nous demander si cette scission se répercuta au niveau de la population niçoise ?

II - LA POPULATION NIÇOISE ET L'AFFAIRE DREYFUS

Si la population niçoise fut très intéressée par l'affaire Dreyfus, en revanche, les réactions de cette population ne se traduisirent pas, contrairement à celles des autres grandes villes de France, par des manifestations nationalistes ou antisémites.

1. Une population passionnée

Jusqu'au procès de Rennes au moins, l'intérêt de la population niçoise à l'égard de l'Affaire ne se démentit pas. Les quotidiens publièrent tout au long des procès qui marquèrent l'affaire Dreyfus les comptes-rendus informant ainsi jour après jour les Niçois de chaque rebondissement. Ainsi à la fin du procès Zola, Le Petit Niçois déclarait, non sans auto-satisfaction :

"Si jamais le mot enlevé a été justifié c'est bien dans le cas présent. On arrêtait hier soir nos vendeurs à quelques pas de nos bureaux et, en un clin d'oeil, on leur enlevait leurs numéros..." (41)

Lors du procès de Rennes, L'Eclaireur signalait à son tour que :

"Grâce à notre "fil spécial" nous avons pu donner hier soir (...) une seconde édition contenant les dépositions de M. Casimir-Périer et du Général Mercier (...) Ce numéro a été rapidement enlevé et nous avons dû procéder à plusieurs tirages successifs dans le courant de la soirée". (42)

De même la presse niçoise se vantait de recevoir du courrier relatif à l'affaire Dreyfus. Hardy Polday, du Rabelais, à propos d'un de ses articles écrivait :

"Mon article "chez la Sorcière" m'a valu nombre de lettres de toutes les opinions et de toutes les couleurs". (43)

Pour fondées que soient ses assertions nul doute que l'affaire Dreyfus passionna l'opinion niçoise. Cependant cette population tôt entrée dans le patrimoine français et qui entendait donc, plus que les autres, prouver son attachement patriotique, (44) ne manifesta jamais violemment son patriotisme et son antidreyfusisme.

2. Les réactions antidreyfusardes

Hormis quelques télégrammes de félicitations adressés à l'Etat-Major à la fin des différents procès (45) et de légers incidents (46) lors des quelques réunions organisées à Nice par les partisans de la justice, Nice n'eut à déplorer aucun trouble grave. De même les Ligues ne s'implantèrent jamais très fortement à Nice. Certes La Lutte sociale nous signale l'existence d'une Ligue d'Action républicaine, et L'Action patriotique celle d'une Union patriotique et libérale, cependant nous n'avons pas trouvé trace d'une quelconque manifestation de poids organisée par l'une ou l'autre. En somme, si la population niçoise, patriotique dans son ensemble, s'intéressa à l'affaire Dreyfus et se rangea, la plupart du temps, comme la presse, dans le camp des partisans de l'ordre, en revanche, elle ne s'impliqua jamais au point de déclencher des manifestations voire des émeutes antisémites ou antidreyfusardes.

CONCLUSION

Au terme de notre étude quelles constatations pouvions-nous établir ?

Tout d'abord, si la presse niçoise consacra de nombreux articles et éditoriaux, dont la proportion varia en fonction de la gravité des événements, à l'affaire Dreyfus, elle se contenta, en revanche, d'en rapporter et d'en commenter simplement les rebondissements, contrairement à la presse parisienne qui les créa. Ensuite, comme la plupart des journaux nationaux, la presse niçoise fut majoritairement antidreyfusarde. Hormis La Lutte sociale, les enjeux idéologiques nés de la remise en cause par les défenseurs de Dreyfus de l'autorité de la chose jugée et de la parole des officiers les plus considérés de France, heurta profondément les journalistes, des plus modérés au plus antisémites. Peu à peu cependant, les preuves en faveur de l'innocence de Dreyfus devenant de plus en plus nettes, une partie de la presse niçoise, menée par les deux principaux quotidiens, détacha l'Affaire du champ idéologique et accepta, en 1906, sa réhabilitation. Ainsi la presse antidreyfusarde niçoise connut une fracture politique, entre d'une part, les journaux patriotiques attachés à la République parlementaire et soucieux d'oublier l'affaire et, d'autre part, les journaux nationalistes prônant une République au pouvoir exécutif fort et persistant à faire de Dreyfus un traître et de ses défenseurs des ennemis de la France.

De fait, les deux problèmes soulevés antérieurement et laissés en suspens, se posent avec plus d'acuité : comment une ville composée d'une population aussi patriote a-t-elle pu être exempte de toutes manifestations violentes ? Et donc, quelle fut l'influence réelle de la presse niçoise sur la population ?

Les premiers éléments de réponse qui viennent à l'esprit comme l'éloignement de la ville par rapport à la capitale et le fait qu'elle n'était pas à l'époque une ville estudiantine sont très largement insuffisants pour expliquer la spécificité niçoise. R. Latouche nous fournit peut être une

réponse plus probante lorsqu'il écrit que les "Niçois sont foncièrement tolérants". (47) Le peu d'écho et les échecs rencontrés par les journaux les plus extrémistes comme *Le Paillon*, *La Défense des Alpes-Maritimes*, *La Voix de Nice*... confirmeraient les propos de l'historien.

Toutefois, même si cette modération est susceptible d'expliquer la passivité d'une population très patriote, le problème ne fait que ricocher et la question se déplace cette fois sur les causes de cette modération, causes qui abritent, sans doute, la réponse à notre première interrogation.

Pour y répondre nous nous reportons une nouvelle fois à l'ouvrage de R. Latouche et plus particulièrement à son introduction où il écrit :

"Si l'on devait donner un sous-titre à ce deuxième volume c'est l'"essor de Nice" qu'on choisirait. L'annexion de 1860 en est le point de départ et la Première Guerre Mondiale le terme (...) Nice petite ville sarde est devenue une grande ville française." (48)

L'affaire Dreyfus correspondit donc à un essor démographique et économique sans précédent. Aussi tous les historiens qui s'attachèrent à son étude soulignent-ils la "mutation économique" qui s'opéra sous l'impulsion de l'autorité impériale relayée en 1870 par les efforts de la République. L'arrivée, en octobre 1864, de la voie ferrée qui désenclava le Comté, fut le signal de ce bouleversement. A l'époque, aucun département ne bénéficia d'une telle transformation. P. Gonnet souligne ainsi :

"qu'en 50 ans, de 1861 à 1900, la population du département a crû de 83 % quand la population nationale n'augmentait que de 5.9 %" (49)

Cette métamorphose urbaine aurait été en elle-même insusceptible d'expliquer la modération de la population niçoise si, en sortant de sa chrysalide de ville rejetée, Nice n'avait voulu s'affirmer bientôt, grâce à sa situation climatique, comme la capitale européenne d'hiver. Ainsi la population totale vivait pour plus de 30 % soit des métiers du bâtiment, soit de ceux de l'hôtellerie. De fait, pour contrainte qu'elle fut, elle ménagea soigneusement la "colonie étrangère" et évita toute manifestation patriotique intempestive susceptible d'inquiéter le séjour des riches étrangers.

Nice, par son statut particulier de "cité européenne", ne put donc activement participer à l'affaire Dreyfus. Les impératifs économiques se substituant à l'idéologie patriotique, toute velléité d'action était alors inhibée.

Dans ce contexte l'influence de la presse est difficile à cerner. Au préalable, deux remarques s'imposent. S'il est vrai, tout d'abord que la population ne put se faire une idée de l'affaire Dreyfus qu'au travers des articles et des critiques de la presse majoritairement antidreyfusarde, en revanche, il n'est pas moins exact de dire que les journaux ne peuvent se maintenir qu'en répondant à l'attente politique des lecteurs. Ainsi les quotidiens ne furent que les réflecteurs de la mentalité ambiante, scandalisée au départ par Dreyfus et ses défenseurs mais bientôt lassée et soucieuse d'effacer une affaire qui ne pouvait que nuire à la France. Les hebdomadaires, en revanche, qui entendirent amplifier les sentiments d'antisémitisme et de xénophobie, rencontrèrent peu d'échos à Nice.

En bref, soucieuse de conserver son image de ville d'accueil, Nice refusa les excès des grands centres urbains français. Preuve en est que, même lors des procès, les quotidiens n'hésitaient pas à ranger "Affaire Dreyfus", titres-bandeaux et gros caractères, au profit des "Batailles de fleurs" et des "Corsos carnavalesques".

Après tout Nice n'était-elle pas "le salon de la France" ? Et, dans un salon, la première des choses à faire n'était-ce pas de bien se tenir ?

NOTES

- 1) COMPAN (A.). Histoire de Nice et de son comté. Serre, 1978, 533 pages (P. 465)
- 2) REBERIOUX (M.), la République radicale ?, Points, Seuil, 1975, 245 pages (P. 3)
- 3) GONNET (P.), Histoire de Nice, sous la direction de Bordes, Privat, 1976, 488 pages (p. 332)
- 4) Le Petit Niçois : 23 février 1898
- 5) L'Eclaireur : 13 août 1899
- 6) La Lutte sociale : 4 septembre 1898
- 7) La Croix des Alpes-Maritimes : 5 février 1899
- 8) L'Eclaireur : 15 novembre 1897
- 9) Le Petit Niçois : 4 décembre 1897
- 10) L'Eclaireur : 18 février 1898
- 11) Journal cité : 8 février 1898
- 12) Le Phare du littoral : 6 janvier 1895 ; ("l'Expiation"),
- 13) Le Rabelais : 4 décembre 1897 ("un fleuve de boue")
- 14) La Croix des Alpes-Maritimes : 7 décembre 1897 ; ("Assez !")
- 15) La Lutte sociale : 5 décembre 1897
- 16) Le Petit niçois : 4 juin 1899
- 17) Journal cité : 20 septembre 1899
- 18) L'Eclaireur : 22 mars 1899
- 19) La Croix des Alpes-Maritimes : 24 septembre 1899
- 20) La Lutte sociale : 11 décembre 1898
- 21) Journal cité : 6 février 1898
- 22) L'Eclaireur : 13 juillet 1906
- 23) La Croix des Alpes-Maritimes : 8 décembre 1901

- 24) L'Action patriotique : 26 juillet 1906
- 25) L'Eclaireur : 1 janvier 1895
- 26) Le Petit Niçois : 17 janvier 1898
- 27) La Lutte sociale : 11 décembre 1898
- 28) La Croix des Alpes-Maritimes : 4 novembre 1894
- 29) Le Petit Niçois : 4 novembre 1894
- 30) Le Petit Niçois : 27 décembre 1894
- 31) L'Eclaireur : 16 janvier 1898
- 32) L'Action patriotique : 16 mars 1905
- 33) La Lutte sociale : 20 février 1898
- 34) L'Eclaireur : 19 janvier 1898
- 35) Le Paillon : 24 mars 1899
- 36) L'Eclaireur : 31 octobre 1897
- 37) La Lutte sociale : 5 décembre 1897
- 38) Le Petit Niçois : 27 juin 1900
- 39) Journal cité : 18 décembre 1900
- 40) L'Action patriotique : 26 juillet 1906
- 41) Le Petit Niçois : 24 février 1898
- 42) L'Eclaireur : 13 août 1899
- 43) Le Babelais 15 mars 1898
- 44) Nombre d'articles soulignent l'attachement des Niçois à la France. G. Salvat écrivait, par exemple, le 31 mai 1900, dans Le Petit Niçois : "Nice est une ville républicaine et patriote. Chaque défilé militaire donnait l'occasion à cette population de prouver son patriotisme. Ainsi le défilé du 14 juillet 1898 donna lieu, selon Le Petit Niçois, à de "véritables torrents humains" qui "dévalaient de tous les points de la ville" pour assister à la revue militaire.
- 45) Le Petit Niçois : 25, 25, 26 février et 1 mars 1898.
- 46) La Voix de Nice : 1, 2 juillet 1899- L'Aigle de Nice : 24 décembre 1898. La Croix des Alpes-Maritimes : 25 mars et 24 juin 1900...

47) LATOUCHE (R.), Histoire de Nice (tome II, de 1860 à 1914) Ville de Nice, 1954, 205 pages (p. 119)

48) Ibidem, introduction

49) GONNET (P.), ouvrage cité, p. 307 49)